

DANS LES COULISSES DU TRI



UN NUMÉRO SPÉCIAL
QUI ÉCLAIRE LE TRI
DE VOS DÉCHETS JUSQU'AU
RECYCLAGE FINAL

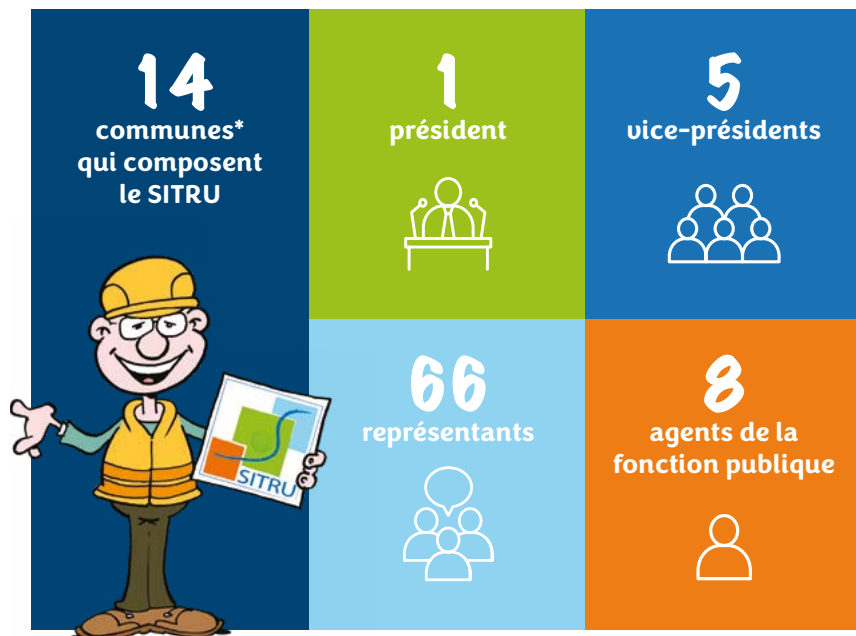


À TRAVERS CE NUMÉRO, DÉCOUVREZ LA MANIÈRE DONT LE SITRU VOUS ACCOMPAGNE !

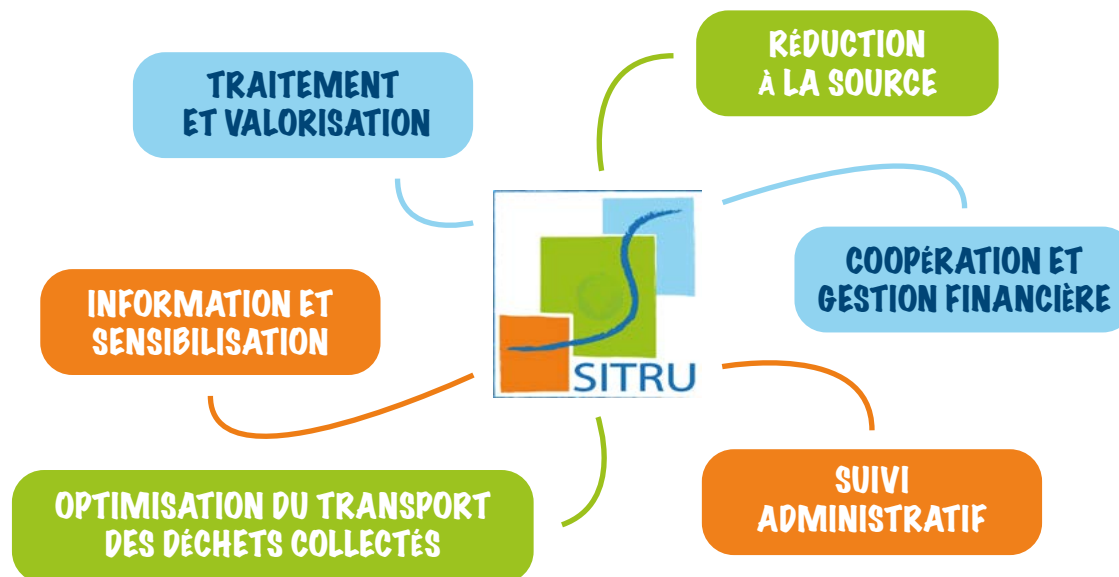
LE SITRU : LE SYNDICAT QUI VOUS ACCOMPAGNE DANS LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains (SITRU) agit chaque jour aux côtés des collectivités, des partenaires et des prestataires pour vous assurer une gestion responsable et durable des déchets.

Protéger l'environnement, optimiser les ressources publiques et sensibiliser chacun à moins produire de déchets : telles sont les missions que nous portons ensemble.



*Bougival, Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, La Celle-Saint-Cloud, Le Pecq, Le Port-Marly, Le Vésinet, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Montesson, Rueil-Malmaison et Sartrouville.



Le SITRU traite et valorise en faisant exploiter des centres de traitement (centres de tri, unités de compostage et incinération), en favorisant la valorisation matière (recyclage), organique (compost) et énergétique (électricité, chaleur) tout en visant la réduction de la quantité de déchets destinés à l'enfouissement.

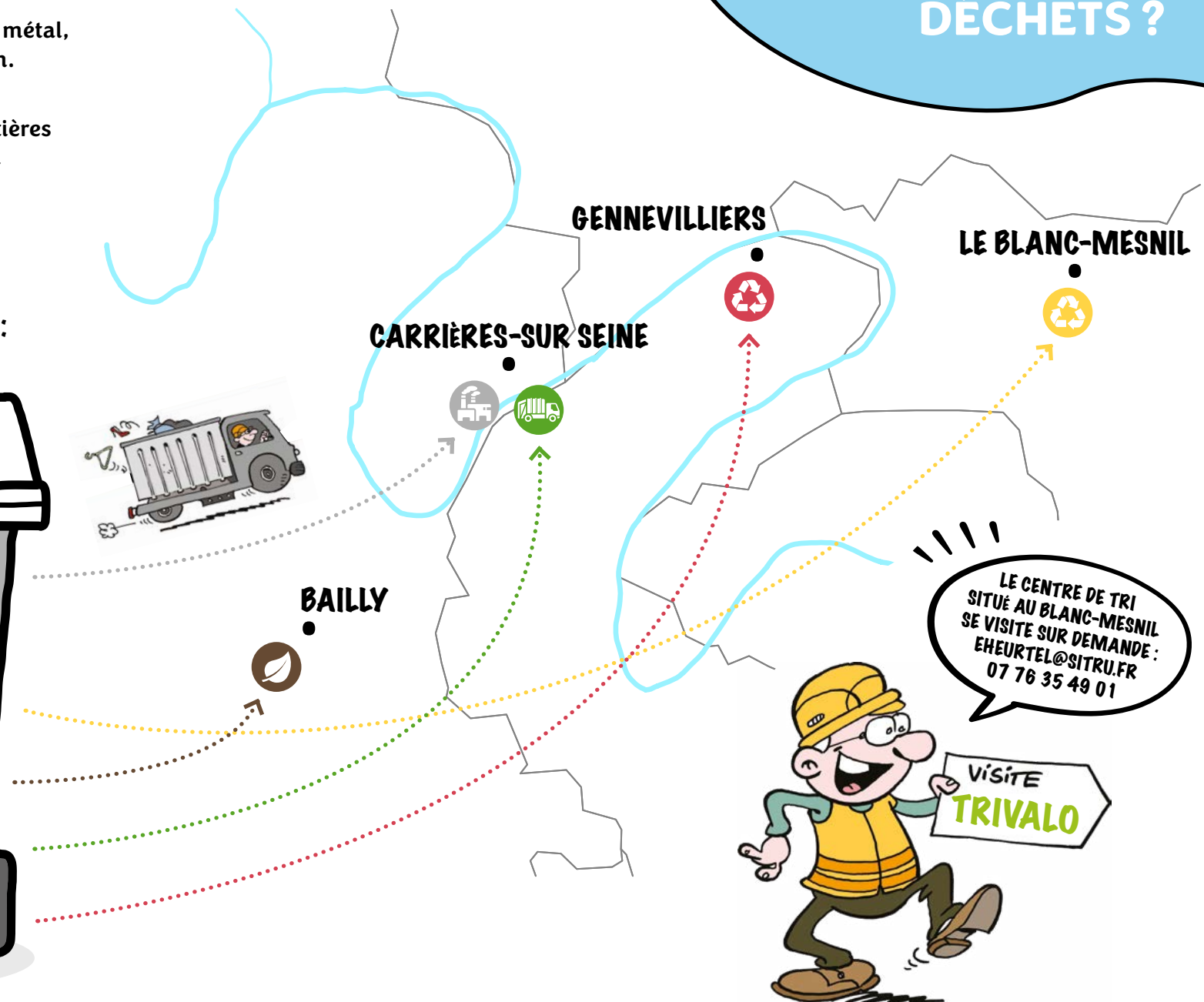
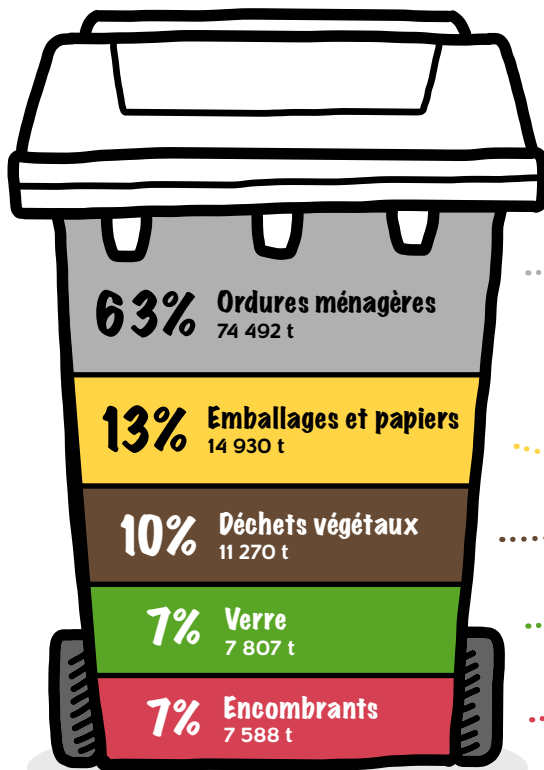
Objectif : Réduire la quantité de déchets destinés à l'enfouissement et renforcer la circularité des ressources.

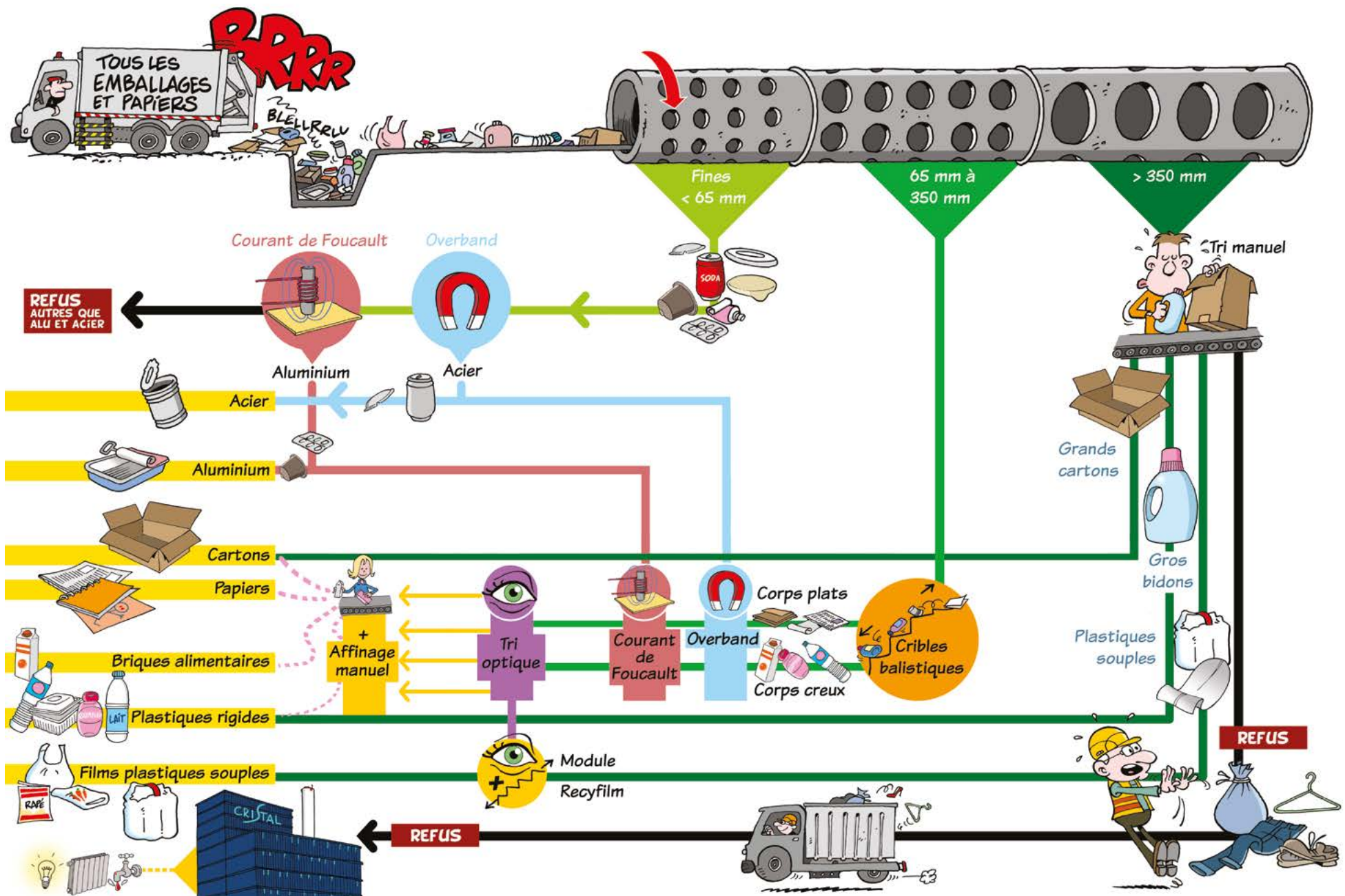
OÙ VONT VOS DÉCHETS ?

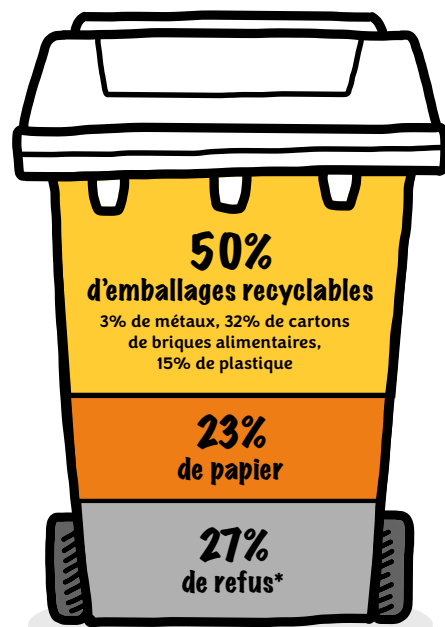
Le tri des déchets permet de séparer les matériaux recyclables, tels que le papier, le plastique, le verre et le métal, des déchets destinés à l'élimination.

En recyclant ces matériaux, nous réduisons la demande en matières premières vierges, préservant ainsi les ressources naturelles limitées de notre planète.

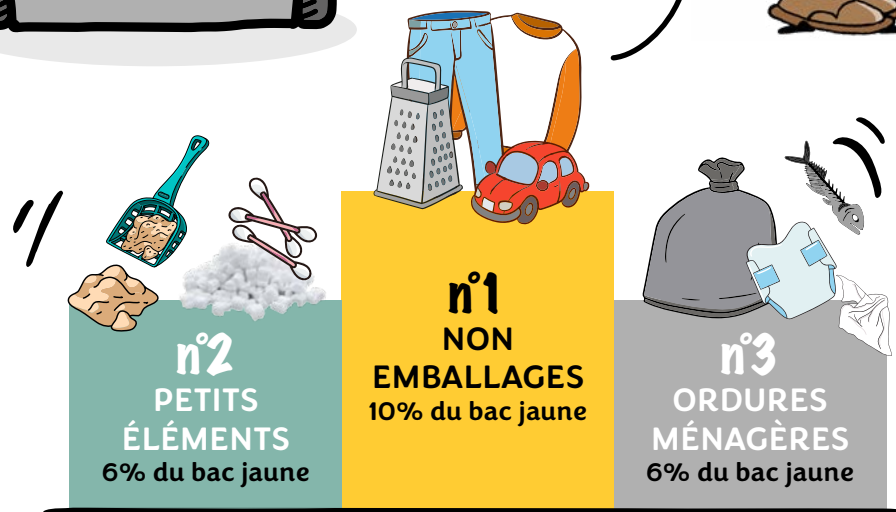
VOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS EST COMPOSÉE DE :





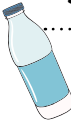


TOP 3 DES REFUS DE TRI



LE CONTENU DE VOTRE BAC JAUNE

ESTIMATION DES RECETTES DE COLLECTE SÉLECTIVE EN 2024 :

MATIÈRES	TONNAGE VALORISÉ	RECETTE BRUTE par tonne
 Journaux, revues, magazines	2 248 t	99 €
Autres papiers	712 t	0 €*
Cartonnettes 	2 939 t	86 €
 Cartons bruns	1 109 t	120 €
Briques alimentaires	207 t	13 €
Aciers 	366 t	197 €
 Aluminium	84 t	629 €
Petit aluminium	43 t	28 €
Plastiques clairs ou transparents	1 026 t	150 €
 Plastiques foncés	213 t	35 €
Plastiques opaques et polystyrène	566 t	30 €
Films et sacs plastiques	365 t	0 €*

*On appelle « refus de tri » les déchets qui ne correspondent pas aux consignes de tri. Cela correspond à la fraction des déchets non-conformes au cahier des charges imposé au centre de tri. Le taux de refus de 27% est élevé bien que dans la norme des collectivités d'Ile-de-France (les taux moyens de refus oscillent entre 25% et 30%). Cela fait plus du quart de la poubelle jaune qui retourne après tri en incinération, ce qui implique du transport supplémentaire en camions (coût, impact carbone) et le coût du traitement pour des déchets qui auraient dû, pour la majorité, être orientés vers le bac des ordures ménagères résiduelles.

*le coût de revente couvre uniquement le coût de recyclage

LES INDÉSIRABLES DU BAC JAUNE

LES PLUS FRÉQUEMMENT RETROUVÉS SUR LA CHAÎNE DE TRI

1

TEXTILES



Les textiles ne peuvent pas être valorisés par la chaîne de tri. Des bornes sont à votre disposition pour déposer vos vêtements, linge de maison, chaussures et maroquinerie. Vos dons seront revendus en seconde main au sein des friperies, boutiques solidaires ou donnés à des associations.

2

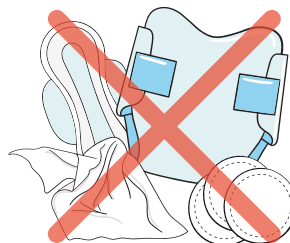
OBJETS DIVERS



Tout ce qui n'est pas un emballage n'a pas sa place dans le bac jaune.

3

DÉCHETS D'HYGIÈNE



Essuie-tout, mouchoirs, cotons, couches...

4

EMBALLAGES NON VIDÉS



Emballages contenant des restes alimentaires, comme des bouteilles non vidées et conserves ou pots pleins par exemple.

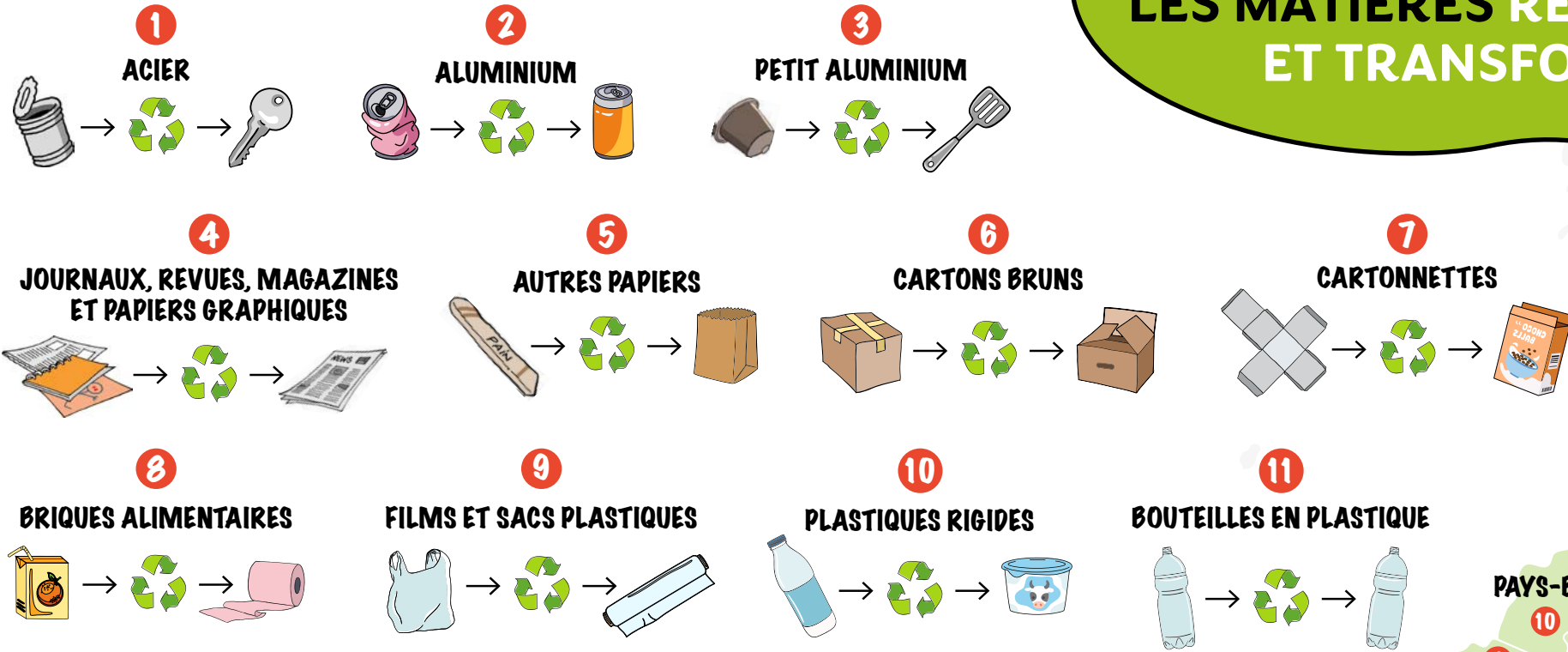
5

EMBALLAGES IMBRIQUÉS



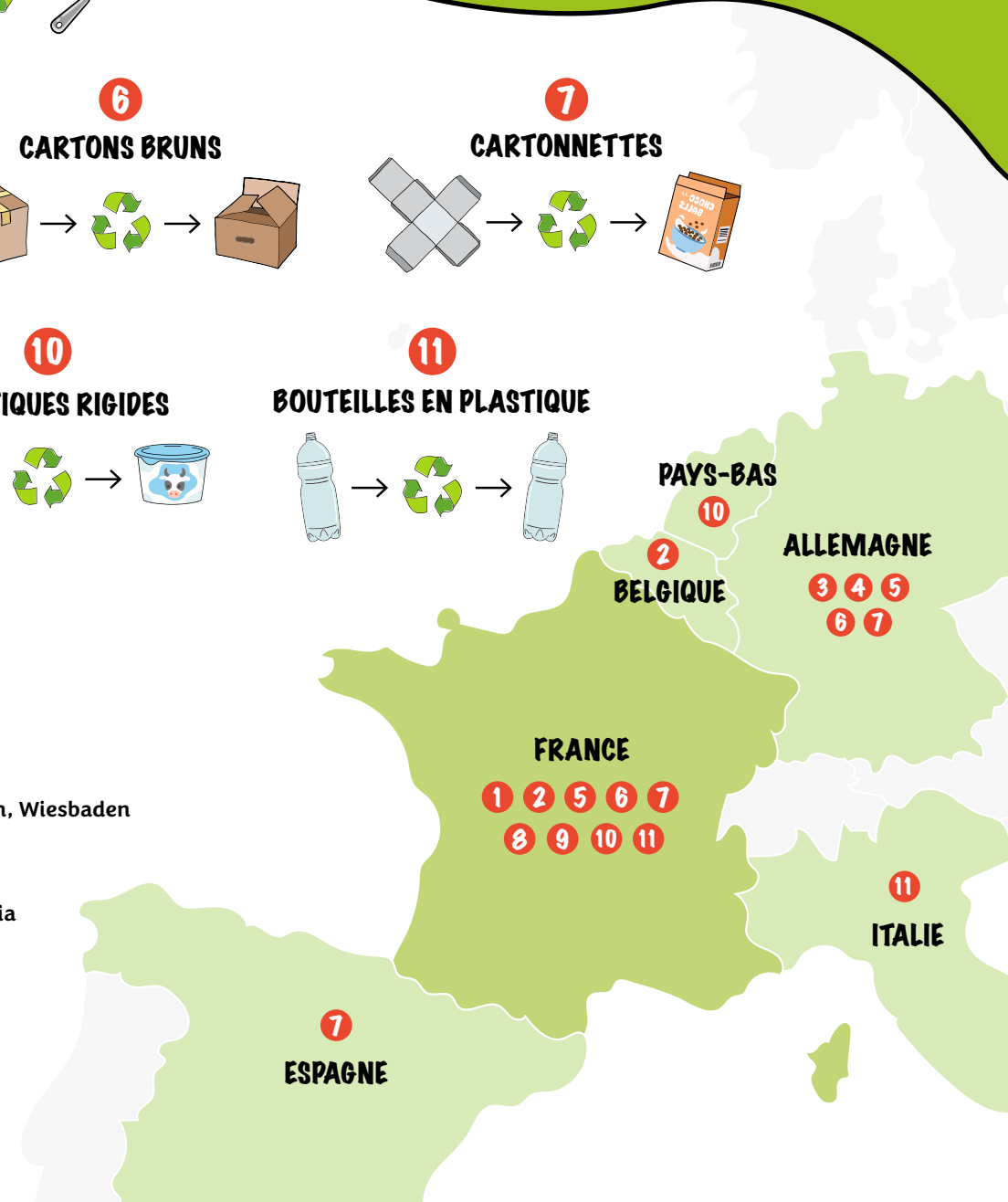
Les déchets de différentes matières ne pourront pas être séparés par le process de la chaîne de tri.

LES MATIÈRES REPRISES ET TRANSFORMÉES



LOCALISATIONS :

- 1** FRANCE Dunkerque (59)
- 2** FRANCE Isigny le Buat (50), BELGIQUE Geel
- 3** ALLEMAGNE Bad Sackingen
- 4** ALLEMAGNE Ettringen, Augsburg
- 5** FRANCE Nogent-sur-Seine (10), Vénizel (02), St Etienne Rouvray (76), ALLEMAGNE Duren, Wiesbaden
- 6** FRANCE Nogent-sur-Seine (10), Vénizel (02), Alizay (27) et ALLEMAGNE Wiesbaden
- 7** FRANCE Alizay (27), Vénizel (02), St Etienne du Rouvray (76), ALLEMAGNE Diedorf, Duren, Sandersdorf, Wiesbaden et ESPAGNE Burgo Del Ebro, Renteria
- 8** FRANCE Hondouville (27)
- 9** FRANCE Châlon-en-Champagne (51)
- 10** FRANCE La Loyère (71) et PAYS-BAS NR Leek
- 11** FRANCE Limay (78), Sainte-Marie-La-Blanche (21) et ITALIE (Ospedaletto d'Istrana)



POUR ÊTRE GUIDÉ AU QUOTIDIEN, RETENEZ LES « 5R » :

Vous trouverez de nombreuses idées en échangeant avec les associations de protection de l'environnement, les spécialistes de votre territoire ou en consultant des sites aux contenus inspirants tels que :

- quefairedemesdechets.ademe.fr
- zerowastefrance.org
- ecologie.gouv.fr



REFUSER

les goodies et autres cadeaux qui ne vont pas vous servir, les emballages inutiles.



RÉDUIRE

acheter en urac pour éviter les emballages ou choisissez les produits moins emballés.



RÉUTILISER

ENTREtenir, RÉPARER,
DONNER UNE SECONDE VIE

privilégier les versions réutilisables à la version jetable, allonger la durée de vie des objets (entretenir, réparer, donner une seconde vie...).



RECYCLER

trier les déchets qui n'ont pas pu être évités.



REDONNER À LA TERRE

trier les biodéchets
(épluchures, restes alimentaires...)
séparément et les composter.



Pour toute information, consultez le site sitru.fr et écrivez à contact@sitru.fr